

**ROYAUME DU MAROC**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA  
JEUNESSE**

---

**CONCOURS DE L'AGRÉGATION**

**D'ÉCONOMIE ET GESTION**

**OPTIONS**

**ÉCONOMIE ET GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE**

**ÉCONOMIE ET GESTION COMMERCIALE**

Rapport présenté par **Monsieur Lahcen OULHAJ**  
Professeur d'économie mathématiques et statistiques  
Université Mohamed V - Agdal Rabat

**Président du jury**

**SESSION 2003**

« LES RAPPORTS DES JURYS DE CONCOURS SONT ÉTABLIS  
SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS DE JURY »

# SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
<b>Composition du jury .....</b>	<b>4</b>
<b>Observations générales sur le concours .....</b>	<b>5</b>
 <b>Épreuves d'admissibilité</b>	
Épreuve écrite d'économie générale .....	7
Épreuve écrite d'économie et organisation des entreprises .....	8
Étude de cas de gestion comptable et financière .....	9
Étude de cas de gestion commerciale .....	11
 <b>Épreuves d'admission</b>	
Épreuve orale de « Thème économique, juridique et social.....	14
Épreuve orale d' « Étude d'un cas pratique de gestion » .....	15
Épreuve orale de leçon de gestion comptable et financière .....	16
Épreuve orale de leçon de gestion commerciale .....	17
 <b>Annexes</b>	 <b>18</b>

## **Composition du jury** ***(par ordre alphabétique)***

Monsieur Mohamed ABOUCH  
Professeur de l'enseignement supérieur  
Université Mohamed V - Agdal RABAT - Maroc

Monsieur Abdallah AMALLAH  
Professeur de l'enseignement supérieur  
ISCAE – CASABLANCA - Maroc

Monsieur Abdelkhalek BENZEKRI,  
Professeur de l'enseignement supérieur  
Faculté des sciences de l'éducation de RABAT - Maroc

Monsieur Jean-Claude BILLIET  
Inspecteur général de l'éducation nationale  
107, rue de Grenelle 75007 PARIS - France

Monsieur Brahim BOUAYAD  
Professeur de l'enseignement supérieur  
Université de MARRAKECH - Maroc

Monsieur Jean-Luc CHARRON  
Professeur agrégé d'économie et gestion  
Lycée de Sèvres – 21 rue Ledermann 92310 SÈVRES - France

Madame Anissa LEHADIRI  
Professeur assistante  
Faculté de droit de MOHAMMEDIA – Maroc

Monsieur Alain LUSSEULT  
Professeur de chaire supérieure d'économie et gestion  
Lycée de la Venise Verte – 79 NIORT - France

Monsieur Éric MARGOTTEAU  
Professeur agrégé d'économie et gestion  
Lycée Gérard de Nerval – 02200 SOISSONS - France

Monsieur Lahcen OULHAJ  
Professeur d'économie mathématiques et statistiques  
Université Mohamed V - Agdal de RABAT - Maroc

Madame Chantal SAUVIAT  
Professeur agrégé d'économie et gestion  
École Nationale de Commerce, 70 bd. Bessières 75017 PARIS - France

## **Observations générales sur le concours**

L'année 2003 marque la deuxième session du concours de l'agrégation marocaine d'économie et gestion.

Elle représente une étape importante dans la mesure où elle est porteuse d'évolutions qui attestent de la vitalité de ce concours.

Tout d'abord, le jury. Sa composition a évolué afin de mieux correspondre aux différents champs de connaissances et spécialités évalués à travers les six épreuves écrites et orales. Sept membres du jury étaient issus du concours 2002, quatre étaient des nouveaux venus. Ainsi peut-on véritablement parler d'un renouvellement dans la continuité, assurant à la fois la transmission de la culture propre au concours et la nécessaire ouverture aux domaines de gestion les plus actuels. Ce jury franco-marocain a fonctionné à merveille, avec harmonie et convivialité, ne perdant jamais de vue l'objectif de qualité scientifique et intellectuelle visé par le concours.

Viennent maintenant les épreuves. En prenant appui sur des situations concrètes d'entreprises marocaines, les thématiques de réflexion et les études de cas soumises à la sagacité des candidats étaient en prise directe avec la réalité économique du pays, dans un contexte de mondialisation offrant des problématiques à la fois ouvertes et proches des préoccupations des candidats. C'est donc incontestablement d'une agrégation marocaine d'économie et gestion dont il s'agit.

En matière de performances, le jury a constaté, à quantité à peu près égale de candidats présents par rapport à 2002 (35 en 2003), une certaine diminution du niveau des résultats d'ensemble. Il convient d'en analyser plus finement les raisons et de faire observer que le nombre de candidats se présentant au titre du Centre de préparation à l'agrégation de l'ENSET de Mohammedia était moitié moindre qu'en 2002 (11 en 2003), ce qui a certainement pesé sur les résultats d'ensemble. C'est pour cette raison qu'unaniment, et dans le but de préserver le haut niveau d'exigence du concours, le jury a préféré n'admettre que 14 lauréats à cette session (contre 16 en 2002).

Cela étant, le jury a éprouvé un réel plaisir à observer des prestations de très grande valeur, mais regrette qu'elles n'aient pas été plus nombreuses et que la moyenne générale du concours ait régressé, même si elle reste d'un niveau tout à fait acceptable. Ceci prouve qu'une préparation sérieuse ne passe jamais inaperçue est représentée la meilleure garantie de réussite. S'il fallait une preuve supplémentaire, le jury fait observer que parmi les lauréats de la session 2003, figurent 4 candidats de l'ENSET, admissibles à la session 2002 et qui ont avec succès tenté une seconde fois le concours.

En conclusion, après 2 années de fonctionnement, ce sont 30 professeurs agrégés d'économie et gestion, dont seulement 4 femmes (2 en 2002 et 2 en 2003), qui essaient maintenant à travers le Maroc pour le plus grand bénéfice des élèves et des étudiants qui leur sont confiés. Puissent-ils susciter de nombreuses vocations pour ce beau métier et donner ainsi à la jeunesse de ce pays l'image d'un corps professoral qualifié et compétent.

**Juillet 2003,**

**Monsieur Lahcen OULHAJ**

Président du concours de l'agrégation  
d'économie et gestion

## **Épreuves écrites d'admissibilité**

Ces épreuves se sont déroulées du 17 au 19 juin 2003 à l'annexe de l'ENS de RABAT.

Monsieur RAMOU, directeur de la formation des cadres, a manifesté par sa présence tout l'intérêt qu'il porte à ce concours.

La surveillance des épreuves a été assurée par des cadres du Ministère de l'éducation nationale, sous la présidence de Monsieur OULHAJ.

# ÉPREUVE ÉCRITE D'ÉCONOMIE GÉNÉRALE

SUJET : Régulation par le marché et développement durable

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques	
Nombre de copies corrigées	27
Moyenne des notes	6,59/20
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	5
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	5
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	4
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	19

Le sujet posé s'articulait autour de deux expressions, leurs définitions précises constituaient un préalable indispensable pour traiter de manière pertinente le sujet et identifier une problématique.

Si le concept de régulation par le marché a été maîtrisé par la majorité des candidats, seul un petit nombre (7 à 8) possédait une connaissance de la notion de développement durable.

Ce dernier concept demandait l'utilisation d'outils et de corpus théorique traditionnel mais aussi plus modernes. Il exigeait également la mise en évidence de questions non encore résolues par la science économique, par exemple : quelle valeur donc quel prix attribuer à un bien libre tel l'air pur ?

Une argumentation trop générale, trop descriptive, sans esprit critique a pénalisé une majorité de copies. Il ne suffit pas d'énoncer des connaissances pour répondre à un sujet mais il faut réellement démontrer de manière structurée et argumentée.

Toutefois, les résultats obtenus par certains candidats illustrent qu'ils ont satisfait aux conditions d'une « bonne copie d'agrégation » :

- respect des exigences de forme (plan, conclusion, développement),
- respect des exigences de fond (références théoriques, connaissances empiriques, réflexion argumentée, problématique justifiée).

# ÉPREUVE ÉCRITE D'ÉCONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES

SUJET : Stratégies de partenariat et mise à niveau des entreprises marocaines

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques	
Nombre de copies	28
Moyenne des notes	9,63 /20
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	18
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	18
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	11
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	10

Le sujet correspondait à une thématique d'actualité en ce qui concerne l'environnement marocain tout en faisant référence à un corpus académique bien identifié en matière de stratégie.

Le rapprochement des deux sphères de référence n'a pas posé de difficulté particulière à la majorité des candidats. Quelques uns toutefois n'ont pas su faire le lien ou n'ont abordé que l'un des éléments ; par ailleurs, un candidat a clairement passé sous silence l'approche en terme de stratégie d'entreprise pour ne retenir du partenariat que la dimension des accords internationaux entre États.

Les attentes du jury sont toujours celles annoncées lors de la précédente session de ce concours. Le jury cherche à valoriser des copies présentant une problématique justifiée, un plan cohérent et démonstratif développant une argumentation logique appuyée sur des références académiques et des exemples.

La plupart des copies a répondu à de telles attentes. Le jury croit toutefois bon de rappeler qu'un libellé de sujet structuré autour d'un « et » invite les candidats à présenter un plan développant les liens, les oppositions, les séquences logiques ou chronologiques entre les termes du sujet. Les copies juxtaposant un exposé sur les stratégies de partenariat et un exposé sur la mise à niveau des entreprises marocaines ne répondaient bien évidemment pas aux exigences du sujet. Fort heureusement, de telles copies, assez décevantes, ont été peu nombreuses. En effet, dans l'ensemble, les copies ont répondu aux attentes du jury.

Comme lors de la session précédente de ce concours, la lecture des copies atteste d'un très bon niveau de préparation des candidats. Les références académiques étaient moins nombreuses que lors de la précédente session, mais les candidats ont en général su développer de bonnes argumentations, certaines même excellentes avec une bonne mise en perspective de la situation des entreprises marocaines au travers des outils d'analyse théorique.

Par ailleurs, le jury se félicite de la maîtrise de l'expression écrite dont a fait preuve la majorité des candidats.

Comme lors de la précédente session, les copies qui n'ont pas obtenu de bonnes notes traduisaient pour certaines un manque de préparation évident et pour d'autres une confusion dans l'analyse de la dynamique du sujet ; quelques unes ont souffert d'une expression insuffisamment soignée.

Encore une fois, il convient d'attirer l'attention des préparateurs sur la nécessité de bien identifier le cœur du sujet (ici discuter de la dynamique du lien entre une démarche de progrès, la mise à niveau des entreprises marocaines, et des moyens stratégiques particuliers que constituent les différentes options de partenariat) pour éviter une copie présentant de simples rappels de cours ou un exposé d'opinions non argumentées ; ce qui, à la surprise du jury, a été hélas le cas pour quelques copies.

Dans l'ensemble, le jury a apprécié la qualité générale des prestations des candidats au cours de cette session, qualité qui dénote d'un sérieux de la préparation, dont la valeur se traduit par le nombre important de copies ayant obtenu des notes supérieures à 12/20.

# ÉTUDE DE CAS DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

*(suivant l'option choisie par le candidat)*

Le sujet intégral de l'étude de cas est disponible sur le [site du CPA-EG](#)

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques	
Nombre de copies	15
Moyenne des notes	6,43/20
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	8
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	3
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	1
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	10

Le sujet était destiné à évaluer le niveau de connaissances des candidats dans les domaines comptables et financiers, à juger leur capacité à analyser une situation d'entreprise et à proposer des solutions aux problèmes posés.

Le sujet, élaboré à partir de données réelles extraites du rapport d'activité de la Royal Air Maroc (exercice 2000-2001) et d'annexes élaborées pour les besoins du cas, comprenait 5 dossiers indépendants, articulés cependant autour de l'externalisation, thème courant en économie d'entreprise mais plus rare en étude de cas.

Le premier dossier invitait les candidats à réfléchir sur une politique commerciale en plein développement dans le secteur des services et d'en étudier les outils opérationnels.

Le jury regrette un manque d'effort de structure et d'argumentation sur des questions « rédactionnelles » faisant appel à des lectures de revues périodiques de gestion. Les réponses proposées étaient en dessous du niveau d'exigence d'un concours d'agrégation. Manifestement, les candidats ont été très désorientés par cette partie nécessitant d'adapter des outils de gestion appartenant aux fondamentaux pré-requis à l'agrégation. Les candidats semblent éprouver des difficultés à comprendre et modéliser l'énoncé au moyen d'une sélection d'outils normalement maîtrisés.

Le deuxième dossier abordait le thème de l'externalisation de la fonction « booking » de la RAM au travers de deux parties.

La partie de réflexion sur l'opportunité stratégique de l'opération d'externalisation a été massivement traitée par les candidats. Toutefois, son traitement était proche parfois de la simple paraphrase des annexes fournies. Le jury a constaté un manque d'effort de synthèse et d'organisation des arguments dans un développement davantage structuré. Un style trop télégraphique est à bannir des copies.

L'étude de la faisabilité économique a été peu abordée par les candidats et a démontré les lacunes sur les connaissances des coûts à identifier pour baliser un choix d'externalisation (coûts de transaction, coût d'opportunité...). Les candidats n'ont pas su exploiter les données nombreuses. Parmi les rares candidats ayant traité cette partie, la dimension dynamique (éléments à étaler dans le temps) a été totalement ignorée. De plus, les questions réclamant une réflexion sur les impacts de l'externalisation ont été insuffisamment traitées.

Le troisième dossier faisait appel à des connaissances sur les probabilités (schéma de Bernoulli, loi binomiale, loi de Poisson et loi normale), visiblement non maîtrisées par les candidats puisque seul un d'entre eux l'a abordé.

Le quatrième dossier proposait l'étude d'un apport partiel d'actif. Les travaux demandés étaient plus conventionnels, techniques et bien guidés par le questionnement. Aussi, les deux tiers des candidats ont répondu avec succès à cette partie.

Le cinquième dossier portait sur l'audit de procédures internes d'un service de la RAM décrites dans l'énoncé. Il a été traité par la quasi-totalité des candidats. Cependant, le jury regrette le manque de rigueur (présentation, rédaction, principes d'organisation comptable) dans l'identification des dysfonctionnements et la formulation des recommandations.

L'examen des copies appelle quelques remarques destinées aux futurs candidats.

Le soin apporté aux copies fait souvent défaut. Les candidats doivent intégrer la nécessité et l'importance de la présentation des travaux. Les références (questions, renvoi à une note explicative...) doivent comporter un adressage précis. Les calculs doivent être organisés dans des tableaux assurant clarté et bonne compréhension au lecteur averti.

Un effort rédactionnel est attendu par le jury qui a constaté de trop nombreuses fautes de langue (orthographe, style, expression...) incompatibles avec la fonction d'enseignant.

La préparation au concours de l'agrégation ne se résume pas à la simple acquisition et l'entretien de techniques de gestion comptables et financières mais requiert une prise de recul par rapport aux outils autorisant leur emploi dans des contextes variés voire nouveaux. Il s'agit de dépasser le stade opérationnel pour accéder à une démarche de réflexion personnelle, constructive et critique. Les dossiers 1 et 2 s'inscrivent dans cette perspective et correspondent à « l'esprit » du concours de l'agrégation attendu par le jury.

# ÉTUDE DE CAS DE GESTION COMMERCIALE

*(suivant l'option choisie par le candidat)*

Le sujet intégral de l'étude de cas est disponible sur le [site du CPA-EG](#)

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques	
Nombre de copies	11
Moyenne des notes	7,67/20
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	8
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	3
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	0
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	5

## COMMENTAIRES DU JURY

Comme lors du premier concours de l'année 2002, le sujet comportait quatre parties visant à évaluer les compétences des candidats dans les domaines qualitatifs et quantitatifs d'une part, descriptifs et normatifs d'autre part.

Le jury attendait que transparissent les concepts essentiels à travers des réponses induites par la situation proposée ainsi que des procédures méthodologiques.

Le sujet retenu : cas Royal Air Maroc, a été choisi de manière à interpeller l'ensemble des candidats par l'ampleur et l'actualité de la problématique proposée. Pour l'essentiel, les documents fournis aux candidats provenaient des sites Web et de différentes revues. Les limites informationnelles qui les caractérisent, incitaient cependant, à une large ouverture et à la formulation d'hypothèses de travail.

### I - SUR LE FOND

1- Le premier dossier invitait à procéder à l'analyse des informations qualitatives contenues dans les différents documents annexés pour permettre aux candidats d'élaborer un projet d'étude dans sa globalité. La mise en valeur des items déterminants a été réussie par la majorité des candidats, mais rares sont ceux qui ont su les visualiser sous forme graphique d'une manière satisfaisante. Quelques candidats ont réussi à calculer la taille de l'échantillon en justifiant leur choix. Un nombre réduit de candidats a présenté des questionnaires pertinents congruents assortis d'éléments qualitatifs.

2- Le second dossier traitait du concept de la qualité au sein de la RAM et de la nécessité de le faire savoir pour mieux communiquer.

Dans un premier temps le candidat devait retrouver les composantes de la qualité au sein de l'entreprise en définissant son métier.

Rares sont les candidats ayant formulé leurs réponses en diagramme (causes- effets) conformément à la question. Les spots formulés étaient peu souvent été en relation avec l'objectif recherché. Le jury regrette le manque de justification concernant les spots exprimés d'une manière littéraire mais déconnectés de la cible.

3- Le dossier 3 traitait du management optimisé des recettes de la RAM. Il était demandé aux candidats d'approcher l'intérêt de cette pratique d'une manière quantitative. Aussi l'influence de la surréservation sur

le résultat a-t-elle été identifiée par la plupart des candidats, mais peu nombreux sont ceux qui ont déterminé les prévisions demandées. L'outil technique requis ne semble pas être suffisamment maîtrisé. Par ailleurs, le jury a constaté un manque d'esprit critique dans les solutions apportées au traitement des objections et à la mise en place d'un système de réservations payantes.

4- Le dossier 4 portait sur le management stratégique en invitant les candidats à expliquer la stratégie adoptée par la RAM tout en menant un diagnostic méthodique et rigoureux.

Quant à la méthode du diagnostic, certains ignorent les outils d'analyse. Trop souvent l'analyse s'est réduite à un résumé des documents annexés. Le développement stratégique de la RAM élaboré par les candidats présentait souvent un intérêt limité.

## **II – SUR LA FORME**

Le jury a constaté que plusieurs candidats n'ont pas respecté la règle de l'indépendance des dossiers (un dossier par feuille). Les copies proposaient une pagination lacunaire avec une lisibilité délicate et beaucoup trop de fautes d'orthographe et de structures grammaticales. L'enseignant doit rester un modèle pour ses élèves aussi bien sur le fond que sur la forme !

## **Épreuves d'admission**

Les épreuves orales se sont déroulées du 30 juin au 3 juillet 2003, dans les locaux de l'École Normale Supérieure de RABAT.

# ÉPREUVE ORALE DE TEJS : THÈME ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques	
Nombre d'exposés notés par le jury	19
Moyenne des notes obtenues	9,00/20
Nombre de notes supérieures à la moyenne	9
Nombre de notes inférieures à 10 et supérieures ou égales à 8	4
Nombre de notes supérieures ou égales à 10	9
Nombre de notes supérieures ou égales à 12	4
Nombre de notes inférieures à 8	6

### I - Sujets posés

- Les délocalisations, une solution pour la croissance ?
- Marchés financiers et croissance.
- Quelles orientations pour la politique budgétaire contemporaine ?
- Population et croissance.

### II - Commentaires du jury

Les sujets proposés dans le cadre de l'épreuve TEJS ne présentaient pas de difficultés majeures pour les candidats.

En ce qui concerne la forme, la majorité des candidats a respecté les règles de l'exposé : introduction, plan structuré et argumenté, conclusion. Une utilisation systématique et appropriée du rétroprojecteur et du tableau a été constatée. Il faut noter, néanmoins, une minorité de candidats ayant débité leur exposé trop vite et /ou en lisant leurs notes.

Pour le fond, presque tous les candidats définissent les termes du sujet, cernent bien la problématique, justifient et annoncent leur plan. Les exposés, en général, mêlent, de façon cohérente les éléments factuels et théoriques. Le contexte marocain est intégré systématiquement aux thèmes proposés.

### III – Recommandations aux candidats

Pour les futurs candidats, quelques recommandations devraient être suivies.

#### Sur le fond :

- Le plan doit répondre strictement et précisément au sujet proposé.
- Les connaissances doivent être organisées de manière logique et systématique.
- Une ouverture sur les aspects internationaux s'avère nécessaire.
- Les candidats doivent veiller à actualiser leurs connaissances et à connaître quelques grandeurs et indicateurs de base.

#### En matière de forme :

Les candidats doivent s'employer à construire un échange avec le jury et à se détacher de leurs notes.

# ÉPREUVE ORALE D'EPPG : ÉTUDE PRATIQUE D'UN PROBLÈME DE GESTION

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques	
Nombre d'exposés notés par le jury	19
Moyenne des notes obtenues	10,07/20
Nombre de notes supérieures ou égales à la moyenne	7
Nombre de notes supérieures ou égales à 10	10
Nombre de notes supérieures ou égales à 12	6
Nombre de notes inférieures à 8	4

### Sujets posés :

- Formation : quels enjeux pour l'entreprise ?
- L'anticipation dans le processus de décision : fiabilité des outils et comportement des décideurs.
- Comment gérer les contradictions des différents paramètres de la politique salariale de l'entreprise ?
- La qualité : quelles implications pour l'entreprise ?

### Remarques du Jury

Au cours des interrogations, le jury a écouté des prestations traduisant toutes un net effort de composition d'un exposé structuré, même si la qualité finale a pu varier assez fortement d'un candidat à un autre.

Certains candidats font preuve d'une bonne maîtrise des connaissances et des techniques d'expression orale, alors que quelques uns se contentent de lire leurs notes sur un ton et un rythme peu propices à une attention soutenue de la part d'un auditoire, ce qui constitue un handicap sérieux pour d'éventuels futurs professeurs agrégés devant s'exprimer face à une classe.

Le jury a remarqué chez tous les candidats un réel souci de présenter une introduction consistante, permettant de discuter de manière approfondie une problématique relative au thème traité ; cette problématique n'est, hélas, pas toujours réellement traitée dans l'exposé qui suit.

Toutefois, afin d'améliorer la préparation des candidats aux prochaines sessions de l'agrégation, le jury croit utile d'attirer l'attention sur les quelques points suivants :

- Trop souvent, les candidats ont tendance à dresser un catalogue de théories, souvent approximatif en termes de contenu, au lieu de concentrer leur attention sur le traitement du sujet, notamment en reliant les mots clés du sujet.
- Cette année encore, les candidats sont trop « accrochés » aux connaissances académiques et n'abordent pas assez le sujet sous l'angle pratique, au mépris de l'intitulé même de l'épreuve : « étude d'un problème **pratique** de gestion »...
- Les candidats n'appuient toujours pas assez leur exposé sur des exemples concrets. Les exemples, bien que plus fréquents que l'an passé, sont encore insuffisants et trop souvent limités à la seule citation du nom d'une entreprise. Le jury rappelle que les exemples doivent être développés, argumentés pour remplir pleinement leur rôle d'illustration.
- Encore, trop peu de candidats utilisent de manière pertinente les textes annexés. Un avertissement joint à chaque sujet les invitait à ne pas paraphraser ou commenter les textes ; il ne leur demandait pas d'ignorer totalement ces annexes ! Le jury rappelle donc aux candidats qu'ils doivent veiller à mieux intégrer les annexes dans leur réflexion et à les compléter par des exemples personnels, qui devront être analysés, et reliés de manière explicite aux thèmes abordés.
- Trop de candidats s'expriment de manière confuse . Les futurs candidats devraient se préparer à élaborer un exposé plus concis (la durée de 40 minutes est un temps maximum), présenté d'une voix plus posée à un rythme plus lent. Le jury rappelle que l'objectif de l'exposé n'est pas d'énoncer un maximum d'éléments plus ou moins relatifs au thème, mais de présenter un développement argumenté sur le sujet posé, en sélectionnant les éléments les plus pertinents, notamment sur le plan théorique, et en illustrant par des exemples concrets intégrés au raisonnement. Il faut éviter aussi bien l'exhaustivité des références académiques que le survol journalistique des faits d'actualité en rapport avec le sujet.
- Enfin, les candidats doivent veiller à présenter des transparents plus lisibles et plus ciblés. La projection doit se limiter au plan, à des schémas ou à une problématique exprimée de façon concise.

# LEÇON EN ÉCONOMIE ET GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

(suivant l'option choisie par le candidat)

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques	
Nombre d'exposés notés par le jury	10
Moyenne des notes obtenues	10,80/20
Nombre de notes supérieures ou égales à la moyenne	7
Nombre de notes supérieures ou égales à 10	7
Nombre de notes supérieures ou égales à 12	3
Nombre de notes inférieures à 8	1

### Sujets posés

- Choix d'investissement.
- La mise en place d'un système budgétaire.
- L'évaluation des éléments du patrimoine dans l'entreprise.

### Remarques du Jury

Le traitement des thèmes proposés exigeait à la fois la maîtrise des concepts comptables et la mise en œuvre d'un processus pédagogique. Le niveau des connaissances techniques des candidats a été jugé satisfaisant par les membres du jury, cependant en baisse par rapport à la précédente session.

Le jury a rencontré deux types de candidat :

- D'une part, des candidats, bien avertis de la nature de l'épreuve qui ont exposé de façon structurée une leçon sur le thème proposé en respectant la contrainte de durée (40 minutes au maximum) et en utilisant les moyens didactiques à leur disposition. Le jury souligne la qualité de certaines introductions mettant bien en perspective le sujet avec le contexte.
- D'autre part, des candidats qui ont proposé au jury un exposé court (environ 15 minutes) lu sur un ton monocorde, sans volonté pédagogique réelle (position assise, absence de gestion de l'espace et de l'auditoire). Ces prestations ne répondent évidemment pas au cahier des charges du concours de l'agrégation.

Le jury déplore un manque de recul par rapport aux outils souvent maîtrisés techniquement. Les candidats doivent s'interroger sur la pertinence des outils et les contingences de leur utilisation. Ils doivent parvenir à dépasser la dimension technique pour accéder à une véritable démarche critique.

La partie didactique reste trop souvent limitée à une énumération stérile d'outils (tableau, rétroprojecteur, polycopié) et de pratiques (travail en groupe...), sans en préciser les conditions de recours pour la leçon exposée. Le candidat doit indiquer les objectifs principaux qu'il souhaite atteindre. L'évaluation ne saurait exister sans cette définition préalable. Alors seulement, la sélection des outils pourra être envisagée.

### Conseils aux futurs candidats

- Les candidats ne doivent pas rédiger le brouillon de l'exposé au risque de céder à la tentation confortable de lire des phrases conçues pour l'écrit inadaptées à l'exercice oral. Il est vivement conseillé de rédiger uniquement les premières phrases de l'introduction puis de se contenter de porter sur le brouillon un plan détaillé comprenant mots clefs et transitions.
- L'utilisation du rétroprojecteur est souhaitable à condition qu'elle soit opportune. Son recours pour l'annonce du plan est judicieuse si le transparent est propre et de qualité. Il convient de veiller à respecter les niveaux d'un plan en justifiant les parties puis les sous parties. Si un premier transparent doit présenter les deux, voire trois titres principaux, chaque titre fera ensuite l'objet d'un transparent spécifique. Ne pas omettre qu'au-delà de 7 éléments (titres...) un transparent n'est plus lisible.
- Le tableau n'a quasiment pas été utilisé. Lorsque ce fut le cas, sa gestion n'a pas été satisfaisante, faute de soin et de réflexion sur la présentation des éléments.
- La gestion du temps est aussi une variable essentielle de l'exposé et qu'il convient de maîtriser.
- Le jury recommande aussi aux candidats de souligner les aspects transversaux entre le thème traité et les autres disciplines. Ainsi la conclusion ne doit-elle pas être négligée, d'autant qu'elle constitue souvent le point de départ du questionnement par le jury.

# LEÇON EN ÉCONOMIE ET GESTION COMMERCIALE

(suivant l'option choisie par le candidat)

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques	
Nombre d'exposés notés par le jury	9
Moyenne des notes obtenues	10,00/20
Nombre de notes supérieures ou égales à la moyenne	7
Nombre de notes supérieures ou égales à 10	7
Nombre de notes supérieures ou égales à 12	2
Nombre de notes inférieures à 8	1

### Préliminaires

La leçon d'économie et gestion, option commerciale consiste en un exposé de 40 minutes au maximum, suivi de 20 minutes de questionnement. En aucun cas le candidat ne doit considérer les membres du jury comme des élèves. Il s'agit d'une épreuve didactique et non d'un exposé à caractère pédagogique. Pour les deux tiers le temps de l'exposé est consacré à la présentation théorique du thème et le dernier tiers à la didactisation. Le questionnement porte indifféremment sur les deux aspects.

### Remarques sur le fond

Trois sujets ont fait l'objet du tirage au sort. Malice du hasard, ils présentent la palette des attentes possibles en la matière.

#### *Partenariat et délocalisation.*

En dépit de ce libellé, la leçon devait garder un caractère commercial. Tous les candidats ont su éviter cet écueil à la plus grande satisfaction du jury. De nombreux exemples sont venus enrichir les exposés.

#### *Marques et distribution.*

Ce thème, commercial par essence, invitait les candidats à présenter les rapports entre les producteurs et les distributeurs. Une problématique bien choisie autorisait des leçons toniques. Certains candidats ont su montrer l'évolution de l'opposition conflictuelle au partenariat. Les illustrations étaient plus rares mais cependant pertinentes.

#### *La prise en compte de la qualité dans la démarche marketing.*

Si l'aspect commercial était évident, beaucoup de candidats ont eu des difficultés à situer ce thème dans le référentiel. Trop souvent le sujet de la leçon est devenu : la qualité du produit. Le jury l'a déploré.

### Remarques sur la forme

Le jury souhaite entendre des exposés vivants et toniques. Le candidat doit utiliser l'espace de manière conviviale et présenter sa leçon en regardant le jury, en se libérant de ses notes manuscrites. Pour créer un climat de réceptivité, d'échanges voire de communion le candidat est invité à réfléchir à son élocution (ton, débit...), à son expression (richesse du vocabulaire, style académique et non scolaire ou journalistique) et également à sa présentation en harmonie avec la solennité du moment.

Le jury souhaiterait des transparents mieux présentés et surtout utilisés de manière moins conformiste voire infantilissante.

### Conclusion

Cette deuxième session est satisfaisante. L'implication des candidats était évidente. Les résultats confirment l'excellence de la préparation.

# ANNEXES

*Pour alléger le poids de ce document, les sujets des épreuves en ont été retirés.  
Ceux-ci sont disponibles, dans leur version intégrale, sur le [site du CPA-EG](#).*